

Il y a 200 ans ...

Extrait du rapport de projet de décret sur l'organisation générale de l'Instruction publique, présenté à l'Assemblée nationale par M. Condorcet, député du département de Paris, les 10 et 11 avril 1791.

« Chaque école (secondaire) aura une petite bibliothèque, un petit cabinet où l'on placera quelques instruments météorologiques, quelques modèles de machines ou de métiers, quelques objets d'histoire naturelle. »

Ce rapport fut adopté et les structures qu'il propose constituent encore aujourd'hui la base de notre système éducatif. Le «petit cabinet» prévu a sans doute disparu, mais il existait encore, avant la dernière guerre, dans quelques grands lycées.

• P. Duvergé •